



ASSOCIATION JOVINIENNE POUR LA REVITALISATION
DU CENTRE-VILLE ANCIEN

Association reconnue d'intérêt général

Rapport moral 2021

Je voudrais tout d'abord vous donner quelques précisions sur la vie institutionnelle de notre Association.

En 2021 le conseil d'administration s'est réuni huit fois, l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2020 a dû être reportée au mois de septembre pour cause de pandémie mais elle a pu se tenir en présentiel dans les salons de l'hôtel de ville.

Deux nouveaux administrateurs (trices) ont été élus de sorte que le conseil d'administration est désormais composé de 12 membres, le maximum prévu par les statuts. De nouveaux membres ont été agréés portant l'effectif des adhérents à jour de leur cotisation à ?.

Chaque année, je rappelle notre positionnement par rapport à la Municipalité que je résumerai en trois mots:: coopération, indépendance et apolitisme..

En pratique, cela veut dire que nous ne nous interdisons pas la critique mais nous entendons qu'elle soit toujours positive et constructive et que nous ne demandons aucune subvention à la Mairie, en rappelant que le maire de Joigny et le président de la Communauté de Communes du Jovinien (CCJ) sont membres statutaires.

Concernant les grands axes de notre action, je voudrais en mentionner cinq qui ont valeur d'orientations stratégiques, sachant que le rapport d'activité recensera plus précisément les actions concrètes réalisées en 2021.

Premier axe: la poursuite de notre action de longue haleine pour la réhabilitation du château des Gondi en vue de la création d'un musée des contes et légendes

Deux séances de travail avec le cabinet de programmiste ont permis un premier chiffrage des travaux de mise en conformité du bâtiment en fonction de son utilisation.

A cet égard, un arbitrage a été rendu par le maire de Joigny afin que la totalité des surfaces disponibles du bâtiment soit affectées au projet de musée des contes et légendes, ainsi éventuellement que les bâtiments annexes qui le prolongent. De nouvelles études doivent être réalisées pour intégrer ces données au chiffrage final.

Deuxième axe: le lancement des travaux préparatoires à la réalisation d'une lettre d'information de l'Ajorca sur support papier afin de développer notre notoriété, tout en informant mieux nos membres qui ne participent pas au conseil d'administration ou qui ne vont pas sur notre page Facebook. Le premier numéro est paru en février 2022 et nous prévoyons d'en publier environ trois par an.

Troisième axe: la poursuite du dialogue sur la véloroute et la guinguette et d'une manière plus générale sur l'aménagement des bords de l'Yonne. À cet égard, il reste encore moult progrès à réaliser dans la voie de la démocratie participative.

Quatrième axe: il s'agit de notre prise de position concernant l'implantation de nouvelles éoliennes sur le territoire jovinien, notamment à Béon. Le conseil d'administration a maintenu sa décision précédente de ne pas se saisir directement de ce dossier mais a décidé d'apporter son soutien à l'association «Villes et villages en campagne» afin de soutenir son combat contre la prolifération des éoliennes autour de Joigny. Il lui est apparu, en effet, qu'en vertu des objectifs de notre Association, il est légitime qu'elle s'intéresse à la qualité du paysage naturel qui l'entoure qui doit rester en cohérence avec le caractère ancien et historique de la ville-centre, étant rappelé que le nouveau Plan d'Urbanisme Intercommunal reconnaît le caractère également patrimonial des espaces naturels.

Cinquième axe: poursuivre notre réflexion sur l'attractivité de la ville: sécurité, propreté, lutte contre les nuisances et incivilités diverses. Bien entendu sur tous ces points, nous pouvons faire des suggestions mais c'est avant tout la Mairie et la Communauté de communes qui sont à la manœuvre.

Les perspectives 2022 sont dans la continuité des orientations précédentes, À cet égard nous faisons appel à toute les suggestions et à la bonne volonté de ceux et celles qui peuvent consacrer un peu de leur temps pour venir travailler avec nous.

Nous aimerions, par exemple, pouvoir lancer une réflexion de fond sur l'amélioration esthétique de la place Jean de Joigny. Nous explorons également la question de notre image sur internet et les réseaux sociaux. N'hésitez pas à contacter le président ou la secrétaire pour nous faire part de vos idées et aussi pour nous proposer de nouvelles candidatures.

Pierre Vajda
Président du Conseil d'administration